



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC ROBERT-CLICHE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ODILON-DE-CRANBOURNE**

Séance extraordinaire du 24 janvier 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Odilon-de-Cranbourne, tenue au 111 rue Hôtel-de-Ville à Saint-Odilon-de-Cranbourne, le 24^e jour de janvier 2022 à 18h.

Sont présents :

Mesdames les conseillères : Audrey Pomerleau
Maryse Baillargeon

Messieurs les conseillers : Éric Morency
Michel Pigeon
Sylvain Carbonneau
Vincent Poulin

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur le maire Patrice Mathieu.

Est aussi présente :

La directrice générale et greffière-trésorière, Madame Dominique Giguère.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (autorisation dépôt)**
- 4. Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (signature)**
- 5. Période de questions et commentaires**
- 6. Levée de l'assemblée**

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire, Patrice Mathieu, ouvre la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 19-01-2022

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que monsieur le maire en fait la lecture au bénéfice de l'auditoire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Michel Pigeon et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.
Adoptée

3. Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (autorisation dépôt)

Résolution 20-01-2022

ATTENDU QUE la Municipalité désire déposer une demande de construction de trottoirs dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Vincent Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE le dépôt de la demande d'aide financière soit autorisé;

QUE le montant de 347 385\$ représentant la contribution financière au projet soit confirmé.

Adoptée

4. Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (signature)

Résolution 21-01-2022

Il est proposé par Audrey Pomerleau et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

D'autoriser Dominique Giguère, directrice générale et greffière-trésorière, à signer pour et au nom de la Municipalité la demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière ainsi que les documents en lien avec le suivi administratif.

Adoptée

5. Période de questions et commentaires

Aucune question dans la salle.

6. Levée de l'assemblée

Résolution 22-01-2022

Il est proposé par Sylvain Carbonneau et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE la séance soit levée à 18h15.

Adoptée

Je, Patrice Mathieu, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Patrice Mathieu,
Maire.

Dominique Giguère,
Directrice générale et
greffière-trésorière.